

Clapotis-ClapoTarn

n°3 janvier 2013

Le mot du Président



L'année 2012 s'achève et marque la fin du premier Contrat de Rivière pour le Tarn et ses affluents. Pour autant le syndicat reste mobilisé sur les problématiques liées à l'eau de son territoire et poursuit ses actions sur son territoire.

2013 sera l'année du bilan de ce premier Contrat de Rivière. Il servira de base au futur programme territorial en faveur d'une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Parce qu'une action en amont de la rivière aura toujours des répercussions sur l'aval, la solidarité entre les territoires reste, et devra rester une priorité pour la mise en place du prochain contrat. Elle s'exprimera, à l'échelle du bassin versant, par une mutualisation des moyens et par une synergie entre élus, institutionnels, techniciens, associations et particuliers.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année que j'espère riche en collaborations fructueuses autour de notre bien commun: l'eau !

Jean Luc Espitalier

Livret du riverain des cours d'eau

Habiter à proximité d'un ruisseau ou d'une rivière est toujours synonyme d'un cadre de vie exceptionnel. Cependant les riverains des cours d'eau ignorent parfois les enjeux liés aux milieux aquatiques avec lesquels ils cohabitent.

Le Syndicat Mixte de Rivière Tarn a réalisé un « Livret du Riverain » pour informer et guider le public dans ses pratiques en bord de cours d'eau. Afin d'œuvrer pour la préservation du milieu aquatique et de ses usages, les 10 pages de cette brochure, informent les riverains sur les espèces végétales adaptées aux rives, sur l'entretien du lit et des berges, sur l'interdiction de dépôt de déchets verts et inertes le long des cours d'eau et sur la réglementation relative aux aménagements dans les ruisseaux.

Ce livret sera distribué à l'ensemble des riverains du territoire du Syndicat de Rivière Tarn. Il sera accompagné d'un calendrier qui reprend les principaux messages du livret. Retrouvez ces documents sur le site internet du Syndicat : www.syndicat-riviere-tarn.fr



Zoom sur ...

La qualité de l'eau

Depuis 2010 le Syndicat de Rivière Tarn suit la qualité de l'eau de certains affluents du Tarn. Six cours d'eau ont été choisis en fonction des activités présentes sur leur bassin : le Malagousse en milieu préservé, le Caussels et le Jauzou en milieu urbain, la Saudronne en contexte viticole, la Saudronne et le Rieu Vergnet en milieu agricole.

Etudier la qualité de l'eau de ces ruisseaux permet d'analyser et de suivre plus de 150 paramètres chimiques. Le Syndicat surveille des paramètres classiques comme la température, le PH, les nitrates et les phosphores. Il recherche également de nombreux phytosanitaires plus communément appelés « pesticides ».

Les résultats de ces 3 dernières années montrent que les affluents du Tarn sont fortement impactés par leur environnement.

En effet, sur les affluents situés en contexte urbain, agricole et viticole, les analyses révèlent parfois des teneurs anormalement élevées en nitrates (apports domestiques et agricoles). On retrouve aussi de nombreuses molécules phytosanitaires : un cocktail de 15 molécules pesticides a été détecté sur certains cours d'eau. En milieu urbain et agricole, le glyphosate (désherbant de type RoundUp) fait partie des molécules trouvées régulièrement, on parle alors de pollution chronique. D'autres sont ponctuelles mais présentent des pics de concentration très importants telles que l'Atrazine (substance interdite en France depuis 2003), le Mancozèbe, le Lindane (interdit depuis 1998). Ces molécules proviennent d'herbicides, de fongicides et d'insecticides utilisés dans le traitement des cultures. En milieu urbain des traces d'hydrocarbures et de métaux lourds ont été détectées.

Ce réseau de suivi physico-chimique est complété par des relevés de la faune et de la flore aquatiques. Les peuplement de poissons, de macro-invertébrés et micro-algues sont eux aussi de véritables indicateurs de la qualité de l'eau.



Une pollution sur un affluent impacte la qualité de l'eau du Tarn. Rappel : la rivière Tarn alimente 1/3 des foyers tarnais en eau potable



Qu'es aquo ?

Thermographes et Echelles limnimétriques

Le Syndicat va prochainement équiper certains cours d'eau en **échelles limnimétriques** (le Rieu Vergnet, la Saudronne à Brens, la Saudronne à Sénouillac, le Caussels, le Jauzou et le Malagousse).

Il s'agit d'échelles graduées fixées généralement sur les piles de ponts pour mesurer les hauteurs d'eau. Ces dernières indiquent directement les débits du cours d'eau.

Des enregistreurs de température ont été installés sur deux cours d'eau : le Caussels et le Malagousse. Ces appareils appelés « **thermographes** » mesurent en continu les variations de température.

Ils permettent de déceler d'éventuelles hausses de température signes d'une perturbation du milieu. A titre d'exemple certaines espèces piscicoles comme la Truite Fario sont particulièrement sensibles à une température trop élevée de l'eau.

Ces résultats compléteront les données du réseau de suivi de SMRT.



Continuité écologique sur le Caussels

L'étude préalable au programme de gestion des affluents du Tarn situés en zone urbaine réalisée en 2010 a identifié 2 ouvrages sur le Caussels qui font obstacle à la continuité écologique. Il s'agit de petits barrages qui affectent la libre circulation des poissons et le transport des sédiments par le cours d'eau.

La commune de Cambon d'Albi doit résoudre définitivement les problèmes posés par l'entretien de l'un de ces ouvrages : le clapet de la Mouline.

Quant à la ville d'Albi, elle souhaiterait disposer d'un outil d'aide à la décision concernant le devenir du deuxième ouvrage : le seuil de la Mouline.

Dans ce contexte, le Syndicat a proposé à ces deux collectivités de prendre la maîtrise d'ouvrage d'une étude de faisabilité technico-économique pour un coût estimatif de 30 000 €. Celle-ci proposera différents scénarios adaptés à ces ouvrages en intégrant l'objectif de restauration de la continuité écologique.



Agenda

Journée mondiale des zones humides
2 février 2013

Journée d'échange des gestionnaires des réseaux de surveillance de la qualité de l'eau de l'ensemble du Bassin Adour Garonne
24 janvier 2013, Toulouse

Semaine de l'eau
4 au 8 février 2013, Lycée Fonlabour, Albi
www.tarn.educagri.fr

Clapotis n°3 janvier 2013 – www.syndicat-riviere-tarn.fr

Pour ne plus recevoir cette newsletter envoyez stop envoi à sm.riviere.tarn@orange.fr



SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRE TARN
Abbaye Saint-Michel
81600 GAILLAC
Tél. 05 63 41 30 90
sm.riviere.tarn@orange.fr

C'EST D'ACTUALITE...

C'EST D'ACTUALITE...

C'EST D'ACTUALITE...